



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-31591>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-31591**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : EESC GRENOBLE ECOLE DE MANAGEMENT

Adresse : 12 rue pierre sénard, 38000 Grenoble

Coordonnées :

Courriel : Achats@grenoble-em.com

Adresse internet : <https://www.grenoble.cci.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Type de pouvoir adjudicateur : Autre : EESC

Activité principale :

Éducation

Code NUTS : FRK24

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2730664&orgAcronyme=l2m>

URL des outils et dispositifs logiciels : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : CONTRAT DE CONCESSION DES ESPACES DE RESTAURATION COLLECTIVE GRENOBLE
ECOLE DE MANAGEMENT CAMPUS GRENOBLE

Numéro de référence : 25GEM0032

CPV - Objet principal : 55500000

Type de marché : Services

Description succincte : La présente consultation concerne la concession de services simplifiée des espaces de restauration de Grenoble Ecole de Management (GEM)

Valeur totale estimée (hors TVA) : 2940000 euros

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 55000000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRK24

Description des prestations : Grenoble École de Management recherche un prestataire pour lui confier son espace de restauration collective et responsable sur son campus SEMARD au 12 rue Pierre Sépard 38 000 GRENOBLE, ainsi que la restauration des étudiants, apprenants et collaborateurs sur le site campus GEM-LABS, situé au 142 avenue des Martyrs 38000 GRENOBLE. Notre école accueille en moyenne 3000 étudiants, de 140 nationalités différentes. L'école souhaite garantir à ses étudiants, ses collaborateurs et à ses visiteurs extérieurs une restauration alliant qualité et convivialité. Elle entend susciter l'évolution des pratiques alimentaires avec l'aide du concessionnaire. Nous recherchons un prestataire déjà engagé sur les sujets RSE dont ceux en lien avec une alimentation de qualité. Mais qui aura également bien à l'esprit que la cible étudiante sera largement majoritaire et que les prix de vente proposés auront donc également une importance significative.

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Durée de la concession : 72 mois à compter de la notification du marché.

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 21221 et R. 21227 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Un extrait Kbis Les noms et fonction de la personne physique ayant le pouvoir d'engager le candidat

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Un extrait Kbis Les noms et fonction de la personne physique ayant le pouvoir d'engager le candidat

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Informations sur les concessions réservées :

Marché non réservé

Conditions liées à la concession :

Information relative à la profession :

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
Prestataire de restauration collective

Conditions d'exécution de la concession : CF cahier des charges

Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il s'agit d'un marché renouvelable

Informations sur les échanges électronique :

Informations complémentaires : Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont indiquées dans le règlement de consultation.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal Administratif de Grenoble

Adresse : 2 place verdun, 38022 Grenoble

Coordonnées :

Adresse internet : <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/03/2025